

Le mot de la DRAAF sur le PREA 2023-2027

Dans un contexte de forte évolution des politiques d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles, les défis à relever pour l'enseignement agricole sont nombreux. Aujourd'hui, l'enseignement agricole doit répondre aux enjeux du renouvellement des générations et des transitions agro-écologique et climatique.

Véritable projet stratégique pour le territoire, le PREA 2023-2027 s'ouvre à l'innovation, l'expérimentation et la création afin de faciliter l'appropriation et l'implication des acteurs dans ce projet collectif régional.

Ainsi, le nouveau PREA renforce la dynamique de co-construction entre les acteurs tout en s'inscrivant dans la poursuite des travaux engagés les années précédentes afin de répondre aux ambitions locales en matière de formation, d'emploi et d'attractivité des métiers du vivant.

Cette vision partagée, traduite dans les projets d'établissement, dessine l'avenir des établissements d'enseignement agricole à l'horizon 2028.

Annick BAILLE Directrice de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire

Où trouver les informations et les ressources issues du PREA ?



En tant que projet collectif, le suivi du PREA doit s'appuyer sur des outils vivants, attractifs et accessibles au plus grand nombre. Une entrée dédiée au PREA sur le portail SRFD permettra de centraliser les informations dans un espace unique et facile d'accès et de rendre visible à toutes personnes s'intéressant au PREA les actions menées dans les établissements.

- Adresse et lien vers le portail : https://srfdpdl.educagri.fr/
- Les ressources à disposition : documents PREA, lettres d'informations,
 Open Badges PREA, agenda, bases de données, etc.

PRFA 2023-2027

L'expression d'une vision collective :

"Conforter une stratégie régionale de l'Enseignement agricole qui soit connue, partagée, par tous les acteurs, qui s'appuie sur des actions locales ou régionales et qui se décline à court, moyen et long terme"

18 objectifs de travail partagés autour de 4 axes stratégiques :

- Axe 1: Favoriser les synergies entre les acteurs de l'enseignement agricole
- Axe 2 : Structurer une offre de formation pour répondre aux besoins des apprenants, des secteurs professionnels du territoire, des évolutions sociétales et des transitions
- Axe 3 : Accompagner une offre de formation innovante et de qualité qui favorise l'engagement citoyen des publics formés
- Axe 4 : Renforcer la visibilité et l'attractivité de l'enseignement agricole pour accroître le nombre de formés

Un Comité de pilotage (COPIL) composé de divers acteurs représentés au sein du CREA se réunit 1 à 2 fois par an et peut proposer des révisions du PREA en cas d'évolutions significatives.

Il définit chaque année le volume de projets envisageables, le calendrier, le circuit de validation, et l'engagement des porteurs de projets sur les objectifs opérationnels choisis. Le premier COPIL s'est tenu le 25 septembre dernier.







Retour sur les (premières) actions du PRFA 2023-2027

Action 1.3.1 et 1.6.1





L'action 1.3.1 " Proposer un outil de recensement des conventions existantes" et 1.6.1 "Proposer un outil de recensement des AAP et des AMI" font partie de ces actions qui ont pu être lancées très vite. Deux bases de données ont été créées. Collaboratives et simples, elles doivent permettre de faciliter la diffusion d'informations. Elles sont consultables sur le portail SRFD:

- Base de données conventions
- · Base de données appels à projets

La base de données conventions reste à compléter avec l'existant. Il sera essentiel de s'assurer de l'utilité de l'outil à court et moyen terme.

Lancement du PREA et priorités de l'année scolaire 2024-2025



Lors du lancement le 3 octobre 2024, les participants ont pu découvrir le PREA mis en forme et édité ainsi que les outils numériques mis en place pour organiser son suivi et sa communication dans les établissements.

L'objectif de la journée était de construire collectivement l'organisation de 3 ateliers thématiques portant sur des priorités de l'année scolaire 2024-2025, à savoir :

- · L'insertion professionnelle,
- · Les valeurs de la République,
- · L'attractivité de l'enseignement agricole.

L'ensemble des évènements et journées PREA est recensé dans l'agenda annuel accessible sur le portail SRFD.

Action 3.5.2





L'action 3.5.2 : "Valoriser les actions du PREA avec les Open Badges" va permettre à chacun de valoriser les actions portées - ou auxquelles il ou elle a participé - qui répondent aux objectifs du PREA par l'intermédiaire d'Open Badges spécifiques.

Une première dizaine d'Open Badges a été créée pour faciliter la remontée des actions menées dans les établissements ou tout simplement afficher des intérêts communs pour une même thématique. Il existe une documentation d'appui expliquant la démarche dans sa globalité détaille également chacun des Open Badges et donne de nombreux exemples d'usages. D'autres Badges pourront être créés au fil du PREA.

Sur cette action, la prise de risque est importante car la démarche est nouvelle. Des bilans intermédiaires permettront de faire évoluer ou d'ajuster la démarche.

Pour vous accompagner dans la prise en main des Open Badges, des webinaires sont organisés 1 fois par mois.

Panorama de l'enseignement agricole ligérien (Action 4.1.1)





A l'instar du Portrait de l'enseignement agricole réalisé par la DGER chaque année afin de présenter les principales caractéristiques de l'enseignement agricole, les moyens qui lui sont alloués et ses résultats, le SRFD des Pays de la Loire a souhaité proposer une version régionale du portrait afin de partager les caractéristiques de l'enseignement agricole ligérien. Pour cette première édition du Panorama, seuls quelques éléments d'analyse accompagnent les données chiffrées. Il est prévu de proposer une nouvelle édition chaque année. Le contenu du Panorama et les données présentées sont susceptibles d'évoluer d'une rentrée à l'autre selon les retours.

Suivi DRAAF-SRFD:

Philippe NENON, Chef du SRFD

Elise BORDEAU, Cheffe du pôle Appui et animation des établissements

Contacts: elise.bordeau@agriculture.gouv.fr, 02 72 74 72 24

Accès direct au Portail SRFD: https://srfdpdl.educagri.fr/course/view.php?id=7